



Isabelle BERNARD
Secrétariat des assemblées
Informatique | Archives municipales
LD 04 77 50 51 94
isabelle.bernard@ville-st-genest-lerpt.fr

Saint-Genest-Lerpt, le 11 septembre 2019

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Mercredi 18 septembre 2019 à 20 h 00

Salle du conseil municipal

Ordre du jour

Affaires générales

Finances

1. Budget commune - Décision modificative n° 2

Personnel

2. Modification du tableau des effectifs
3. Modification du temps de travail de plusieurs emplois
4. Adhésion à un groupement de commandes porte par Saint-Etienne Métropole et autorisation de signer les marchés et/ ou accord- cadres concernant les formations relatives à la sécurité des agents et la conduite de véhicule- formations proposées hors champs des formations organisées par le CNFPT
5. Adhésion a la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire souscrite par le cdg42 pour le risque « sante » et/ou « prévoyance » et approbation du montant de la participation financière, ainsi que de ses modalités de versement



VILLE DE SAINT-GENEST-LERPT

Place Charles de Gaulle 42530 Saint-Genest-Lerpt
Tél. 04 77 50 51 80 | Fax 04 77 50 51 99 | Courriel : mairie@ville-st-genest-lerpt.fr
www.ville-st-genest-lerpt.fr

V:\doc\1047083.doc





Affaires domaniales

Travaux et urbanisme

6. Convention entre la commune de Saint-Genest-Lerpt, le département de la Loire et Saint-Etienne-métropole pour la sécurisation de la RD 15 (secteur des épingles à cheveux) dans la traversée de Saint-Genest-Lerpt
7. Déclassement du domaine public communal d'un délaissé de terrain situé à l'extrémité du chemin rural de Montsalson sans enquête publique préalable
8. Cession à Monsieur et Madame JACQUEMOND d'un délaissé de terrain situé à l'extrémité du chemin rural de Montsalson
9. Installation de système de télégestion incluant la maintenance – Salle Pinatel

Affaires socio-éducatives

Jeunesse et Loisirs

10. Demande de subvention auprès du Département de la Loire au titre de l'aide au départ des classes découverte

Affaires socio-culturelles

Vie associative

11. Attribution de subventions exceptionnelles aux associations
12. Convention tripartite avec le FCRSF, la commune de Saint-Genest-Lerpt et la commune de Roche la Molière

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Christian JULIEN



VILLE DE SAINT-GENEST-LERPT

Place Charles de Gaulle 42530 Saint-Genest-Lerpt

Tél. 04 77 50 51 80 | Fax 04 77 50 51 99 | Courriel : mairie@ville-st-genest-lerpt.fr

www.ville-st-genest-lerpt.fr

V:\doc\1047083.doc

